

15·25 ANS



POUR VOYAGER MOINS CHER

Y'A YEP'S !

La carte Rémi Liberté Jeune gratuite

PROFITES-EN SUR

YEPS.FR

**LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE**
toujours à tes côtés!

Télécharge l'appli



Télécharger dans
App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play



Plus qu'une Région, une chance pour les jeunes

YEPS
LE PASS DES JEUNES EN CENTRE-VAL DE LOIRE



TE DÉPLACER

SANS TE RUINER

AVEC YEP'S, TU PEUX PROFITER DE NOMBREUSES OFFRES AFIN DE VOYAGER LIBREMENT EN CENTRE-VAL DE LOIRE ET AILLEURS. SUIS LE GUIDE !



→ LA CARTE RÉMI LIBERTÉ JEUNE

Si tu as moins de 26 ans, elle t'offre des réductions, entre 50 % et 66 %, sur tes déplacements en car et train Rémi en région Centre-Val de Loire et en direction des régions, Île-de-France, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Normandie. Pour te procurer la carte, inscris-toi sur yeps.fr. Grâce à ta cagnotte transports, elle est **gratuite**, (au lieu de 20 € par an).

→ L'ABONNEMENT RÉMI ZEN JEUNE

- Pour un trajet quotidien sur un parcours choisi (même point de départ et d'arrivée) : si tu as moins de 26 ans, tu paies ton abonnement entre **25 et 75 €** pour voyager en illimité en car et en train Rémi en région Centre-Val de Loire. C'est idéal pour tes trajets domicile-travail ou vers ton lieu d'études !
- Pour des trajets réguliers : tu peux voyager librement dans toute la région en car et en train Rémi pour **100 € maximum** par mois.



→ PAS DE PANIQUE

Dès que tu réalises ta demande de carte Rémi Liberté Jeune sur yeps.fr, une carte provisoire t'est délivrée (carte à télécharger) d'une validité de 2 mois si ton compte n'est pas encore validé. Lorsque ton compte est validé, la validité de ta carte est automatiquement passée à 1 an à compter de sa date d'édition. Pense à l'imprimer afin de pouvoir présenter un justificatif lors de tes trajets !

Plus d'informations sur :

- www.remi-centrevaldeloire.fr,
- aux guichets SNCF des gares du Centre-Val de Loire,
- ou auprès des transporteurs pour les abonnements de car.



inscris-toi tout de suite sur **yeps.fr** ou via l'appli